

Rapport du maire de Pincourt

Les faits saillants du rapport financier et du rapport des auditeurs pour l'exercice financier 2018

Le 11 juin 2019

Citoyennes et citoyens de la Ville de Pincourt,

En conformité avec l'article 105.2.2 de la *Loi sur les Cités et Villes*, mais avant tout dans un souci de transparence et d'information à notre population, j'ai le plaisir de vous transmettre les faits saillants du rapport financier et du rapport des auditeurs pour l'exercice financier 2018 de la Ville, comme produit par la firme MBBA, mandatée par le conseil de Ville à cet effet.

Conséquence d'une saine administration du budget, du contrôle rigoureux des achats, des projets et de la gestion de nos actifs, tant au niveau du conseil que de l'administration municipale, nous dégageons pour 2018 un surplus de l'ordre de **2 996 095 \$**.

Ce surplus est principalement relié aux activités suivantes :

Droit de mutation (<i>taxe de bienvenue</i>) et permis	307 000 \$
Remboursement du trop-perçu sur la facturation de la Sûreté du Québec (SQ)	212 000 \$
Circulation et éclairage des rues	123 000 \$
Eaux potables, usées et réseaux d'égout	387 000 \$
Activités récréatives	350 000 \$
Revenus d'intérêts	179 000 \$
Intérêts sur refinancement de dettes moins élevées	125 000 \$
Financement de la dette à long terme	234 000 \$
Développement immobilier	239 000 \$
Autres sources	840 095 \$
TOTAL	2 996 095 \$

Le conseil municipal augmentera le fonds de roulement de 250 000 \$ pour un total de 3 000 000 \$. L'augmentation du fonds permettra de donner à la Ville une plus grande marge de manœuvre dans le financement des divers besoins. Suivant cette injection au fonds de roulement, le solde disponible au niveau du surplus est donc **au net de 2 746 095 \$**, versé au surplus libre. Cette somme fera l'objet d'une analyse par le conseil afin d'élaborer divers scénarios possibles pour l'affectation du surplus. Comme par les années antérieures, le conseil élaborera la façon d'affecter le surplus.

Nous comptons, au 31 décembre 2018, excluant le surplus dégagé en fin d'exercice, sur les réserves suivantes :

Réserves pour fins de réduction du service de la dette :

Réserve pour les annuités du R817 jusqu'en 2019	197 586 \$
Réserve pour remboursement du R817 en 2019	1 882 141 \$
Réserve pour remboursement service de dette	1 161 000 \$
TOTAL	3 240 727 \$

Réserves pour éventualité :

Réserve facturation services de la SQ :	303 843 \$
Réserve transports en commun :	527 008 \$
Réserve pour frais légaux :	67 469 \$
Réserve réclamations assurances :	18 000 \$
Réserve pour équité :	350 \$
TOTAL	916 670 \$

Réserves pour engagement :

7 133 \$	32 622 \$	156 525 \$	309 296 \$	433 479 \$
2014	2015	2016	2017	2018
TOTAL				939 055 \$

Réserve MDDEP	216 877 \$
Réserve créances douteuses	77 585 \$
Réserve honoraires professionnels et frais juridiques	150 000 \$
Réserve budget 2019	233 100 \$

Réserves pour réalisations de projets :

Réfection d'infrastructures :	937 928 \$
Projet investissement en parc et terrains de jeux (excluant le Fonds Fiducie Parcs) :	141 474 \$
Entretien immeubles et mobilier urbain :	206 155 \$
Informatique et améliorations des réseaux :	65 517 \$
Projets spéciaux :	298 500 \$
TOTAL	2 327 136 \$
TOTAL GLOBAL	7 423 588 \$

L'endettement à long terme de l'administration municipale est de 16 698 709 \$ et, en ajoutant notre quote-part de la dette de la Régie de l'eau de l'Île Perrot, de la Communauté métropolitaine de Montréal, du Réseau de transport métropolitain et de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, l'endettement total net à long terme est de 20 310 976 \$. Selon le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le niveau d'endettement de la Ville de Pincourt est en deçà de la moyenne et, de plus, très éloigné du seuil qu'il considère comme critique.

Nos réalisations en 2018

En 2018 les projets suivants ont été réalisés :

- La réfection de la 23^e, 24^e et 25^e Avenues;
- Amorce des travaux de réfection de la piscine et du chalet au parc Olympique;
- Inauguration du parc municipal intérieur au Faubourg de l'île ;
- Inauguration le parc du Suroît, premier parc extérieur inclusif de la Ville.

Projets en développement

La Ville a finalement reçu les autorisations du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin d'amorcer son projet le plus important, soit la réfection du chemin Duhamel. Également, un nouveau chemin, le chemin des Tours, reliant le boulevard Cardinal-Léger au chemin Duhamel, sera ouvert à la circulation sous peu. Je vous rappelle que la Ville tire avantage d'un apport du programme fédéral-provincial TECQ, qui procurera une aide financière d'un peu plus de 4 millions de dollars pour l'ensemble du projet.

De plus, l'approche novatrice combinant dans un même bâtiment le Service des travaux publics et des infrastructures et le Service d'urgence et de protection incendie a finalement reçu l'aval du MAMH et du Ministère de la Sécurité publique.

En conclusion

Les finances de la Ville de Pincourt sont en très bonne santé. Les élus et l'administration municipale poursuivent une vision commune, soit celle d'offrir une panoplie de services aux citoyens, autant par des infrastructures de qualité que par une programmation loisir enrichissante et dynamique, et ce afin de maintenir la qualité de vivre à Pincourt.



Yvan Cardinal
Maire